

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 10 mai 2022, à 20 h, à la salle de l'édifice municipal. Celle-ci remplace la séance du 3 mai dernier.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Lisa Lee Farman, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2022-05-069

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE la séance du 3 mai dernier a été reporté au 10 mai 2022 en raison de la Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE le temps d'isolement requis par le gouvernement a été respecté;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que;

La séance est déclarée ouverte à 20h03.

Adoptée.

2022-05-070

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 3 mai 2022 à 20 h
Remis au 10 mai 20h

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2022

4. Communiqués et correspondance

4.1 Tableau des correspondances reçues en avril 2022

5. Administration et finances

5.1. Liste des comptes à payer

- 5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 5.3. Adoption du rapport annuel du schéma de couverture de risque
- 5.4. Acquisition d'un tracteur
- 5.5. Demande de financement du Club VAD 2022
- 5.6. Location de salle gratuite pour Festifalls et Site Touristique de Maddington Inc.

6. Travaux publics

- 6.1 Fauchage 2022
- 6.2 Retirer souches au sentier de la Vieille Traverse
- 6.3 Travaux de voirie du 16^e rang, 11^e rang et réparation d'une glissière au Lac Ginette
- 6.4 Autorisation d'achats pour parc municipal

7. Loisirs et culture

- 7.1 Autorisation pour épluchette intergénérationnelle
- 7.2 Fête des voisins & On jases-tu entente de collaboration avec Festifalls
- 7.3 Autorisation d'achats pour activité MRC du 4 mai

8. Aménagement et urbanisme

- 8.1 Demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska pour cours d'eau au 16^e rang

9. Sujets divers (demeure ouvert)

10. Rapport des élus

11. Période de questions

12. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-05-071

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE le projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance et qu'il a été publié sur le site web de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Steven R. Deshaies
Appuyé par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2022.

Adoptée.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Les correspondances de mars ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

2022-05-072

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale et greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	8 440,19 \$
Divers (Location de salle)	895,00 \$
Divers (permis)	135,00 \$
Total	9 470,19 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 459.37 \$
Salaires employés	4 950,19 \$
Comptes payés	36 134.53 \$
Paieement émis	153,03 \$
Total	43 697.12 \$

2022-05-073

5.3 Adoption du rapport annuel 2021 du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska

Communication est donnée d'un rapport du service de la sécurité publique de Victoriaville, relatif au rapport annuel d'activités 2021 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.

ATTENDU l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

ATTENDU l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de monsieur Gaétan Légaré
Appuyé par madame Eve-Lyne marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Maddington Falls approuve le rapport annuel d'activités 2021 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée

5.4 ACQUISITION D'UN TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE la tonte de pelouse estival ainsi que le déneigement de la cour municipal représente un budget important chaque année;

CONSIDÉRANT QUE pour le même budget la municipalité peut acquérir un tracteur pour être plus autonome avec son équipe municipal;

2022-05-074

CONSIDÉRANT QUE le règlement 138 de gestion contractuelle permet aux élus de procéder de gré à gré.

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites et reçues par 3 sous-traitants par;

KUBOTA Victoriaville 32 809 + taxes;

Agritex Jonh DEERE Victoriaville 36 602\$ + taxes;

Mahindra Centre Agricole Saint-Maurice 41 500\$ + taxes;

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Steven R. Deshaies
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents de demande de crédits avec monsieur le maire Patrice Morin, pour l'acquisition d'un tracteur tel que : Tracteur plate-forme ouverte 21.6HP DSL HST-2.4WD, avec chargeur 8x 80 avec godet attache- rapide, carter 60 po à enjamber 8 x 80, souffleuse à neige arrière, 2 phases, 54 pouces, rotation hydraulique de la chute, kit déflecteur hydraulique;

QUE le tout sera au montant de 32 809\$ + taxes payables en 72 versements mensuels de de 456.28\$ +taxes et le tout sans intérêt.

QUE le maire soit autorisé à aller immatriculer le tracteur à SAAQ.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autoriser à assurer celui-ci.

Adoptée

5.5 Demande de financement du Club VAD 2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de commandite pour le Club VAD, club de voiture ancienne, 2022;

2022-05-075

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à leur remettre un montant de 50\$ (cinquante dollars).

Adoptée

5.6 Location de salle gratuite pour Festifalls et Sites Touristique de Maddington Inc.

CONSIDÉRANT QUE les 2 organismes Festifalls et Sites Touristique de Maddington Inc sont de Maddington Falls et qu'ils organisent bénévolement des activités pour la communauté ;

2022-05-076

En conséquence,

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE LE conseil autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à offrir la salle comme contribution financièrement de la municipalité à la tenue de leurs activités et que ceux-ci doivent vérifier et confirmer la disponibilité de la salle avant.

Adoptée

6. Travaux publics

6.1 Fauchage 2022

2022-05-077

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu deux offres pour les services de fauchage des fossés 2022 soit :

ENTREPRISES R.M. PÉPIN INC au montant de 100\$ / l'heure
9189-9849 Québec inc de Bécancour au montant de 135\$ / l'heure

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil octroi le contrat de fauchage des fossés de 2022 aux **ENTREPRISES R.M. PÉPIN INC.**

Adoptée

6.2 Retirer souches au sentier de La Vieille Traverse

2022-05-078

ATTENDU Qu'à la suite du nettoyage du sentier de La Vieille Traverse il y a des souches à retirer.

ATTENDU QUE des offres de services ont été demandés à :

J.B. Excavation
Excavation Paillé
Les entreprises Jacques Beudet

ATTENDU QUE seul les Entreprises Jacques Beudet a soumis un prix.

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE LE Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière de retenir les services des Entreprises Jacques Beudet Au montant unitaire de 120\$ pour la pelle hydraulique et 100\$ pour le camion 10 roues.

ADOPTÉE

6.3 Travaux de voirie du 16^e rang, 11^e rang et Lac Ginette

ATTENDU QUE suite au dégel, il fallait réparer la route du 16^e rang, du 11^e rang ainsi qu'une glissière à l'entrée du Lac Ginette;

En conséquence,

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

2022-05-079

QUE Le conseil autorise le paiement de 615\$ + taxes à RPM Excavation pour la réparation du 16^e rang, 11^e rang et la glissière au Lac Ginette.

Adoptée

6.4 Autorisation d'achats pour parc municipal

2022-05-080

ATTENDU QUE le foyer du parc municipal a besoin d'être repeint et que nous avons aussi besoin de ranger les boules de pétanques;

En conséquence,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise l'achat de peinture pour foyer ainsi que l'achat d'un bac pour mettre prêt du jeu de pétanque.

Adoptée

7. Loisirs et Culture

7.1 Autorisation pour épluchette intergénérationnelle

2022-05-081

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande de subvention FIVA;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se veut intergénérationnelle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité organise cette activité avec le comité MADA;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Le conseil autorise la tenue d'une épluchette familiale au parc de Maddington Falls, le dimanche 28 août, avec une visite guidée en après-midi à l'école de rang du rang de la Rivière de Maddington Falls.

QUE la municipalité autorise l'achat de mais, ainsi que la réservation d'un autobus ROBO de Daveluyville au montant de 120\$ + Taxes pour faire la navette du parc à l'école de rang entre 13h et 16h et que si le budget le permet, la réservation d'un jeu gonflable ou d'animation pour les enfants;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à en faire la promotion;

Adoptée

7.2 Fête des Voisins et On jases-tu

Entente de collaboration avec Festifalls

2022-05-082

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE le Conseil municipal autorise la collaboration avec le comité du Festifalls pour la tenue d'une journée de vente de garage le samedi 4 juin à l'occasion de la Fête des Voisins.

QUE celle-ci sera de 9h à 16h au parc de l'édifice municipal et que les citoyens qui le désirent pourront aussi en faire à la maison à cette même date.

QU'UN dîner au Hot-Dogs gratuit On jases-tu aura lieu de midi à 13h à la salle de l'édifice municipal.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à louer des tables au coûts de 10\$ pour ceux qui souhaitent venir au parc municipal et que celle-ci s'occupe de la promotion de l'événement.

QU'UN plan des ventes de garages qui auront lieu dans la municipalité soient fournis sur place le 4 juin 2022.

QUE le comité de vente de garage venant de bénévoles du Festifalls et de la municipalité soient responsable de l'organisation de cette journée.

Adoptée

2022-05-083

7.3 Autorisation d'achats pour activité MRC du 4 mai 2022

ATTENDU QUE La directrice générale et greffière-trésorière avait eu l'autorisation de commander un Gâteau pour l'activité découverte de la MRC du 4 mai 2022.

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise le paiement des factures du Gâteau ainsi que du café, sucre, crème et vaisselles jetables qui ont servi pour cette activité.

Adoptée

8. Aménagement et urbanisme

8.1 Demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska pour cours d'eau au 16^e rang.

CONSIDÉRANT QUE des citoyens nous ont informé d'une problématique de cour d'eau dans le 16^e rang

2022-05-084

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 338 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la Politique révisée relative à la gestion des cours d'eau lors de sa séance régulière du 16 mars 2016;

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par un citoyen a été signalé à la MRC par l'entremise du bureau municipal de Maddington Falls en avril 2022;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments a été constaté par le chargé de projet en cours d'eau de la MRC, au début mai 2022;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux sur les terrains du matricule 1022-67-3406 du canton de Maddington Falls soit sur une distance d'environ 1 131 mètres devront être effectué;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit à la charge du propriétaire des lieux, soit au client matricule 1022-67-3406;

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Maddington Falls autorise la MRC à facturer la municipalité qui elle refacturera le citoyen du matricule 1022- 67-3406 pour l'intervention faite par la MRC pour le nettoyage du dit cour d'eau;

QUE celui-ci pourrait recevoir en partie un remboursement MAPAQ s'il est admissible;

QUE la MRC effectuera auprès du citoyen 1022-67-3406 le suivi de ce dossier ;

Adoptée

9. Sujets divers (demeure ouvert)

10. RAPPORT DES ÉLUS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12.LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps

QUE la séance soit levée à 21h22

Adoptée

2022-05-085

Patrice Morin,
Maire

Lisa Lee Farman
Directrice générale/
greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 8 juin 2022
